



ouest-france.fr du 24 septembre 2023

Quotidien Ouest-France du 25 septembre 2023

556 mots

Trois semaines après la rentrée, l'ado est sans lycée

Une jeune fille de 15 ans est toujours en recherche d'un établissement scolaire pour l'accueillir. D'abord sur liste d'attente, elle a été refusée par plusieurs lycées du secteur.

L'histoire

C'est une aventure administrative que vivent Christine Massé et sa fille. « **Je suis si-dérée, presque hébétée** », raconte Christine Massé. Presque un mois après la rentrée scolaire, sa fille de 15 ans n'est toujours admise dans un établissement scolaire de Saint-Lô. Ce n'est pourtant pas faute d'avoir candidaté dans plusieurs lycées du secteur.

Manque de place, la jeune fille se retrouve sans vraie solution. Elle est loin d'être la seule dans cette situation : 13 500 lycéens seraient sans affectation à la mi-septembre selon l'Éducation nationale.

En troisième, l'an passé, au collège George-Lavalley, l'adolescente a fait ses vœux pour rentrer dans des sections professionnelles pour cette rentrée. Son niveau étant insuffisant pour poursuivre sa scolarité dans des filières générales, elle se dirige vers une seconde professionnelle en secrétariat et gestion, proposée par le lycée Curie-Corot. « **J'avais également évoqué un possible redoublement au vu de ses notes mais on m'a dit que ce n'était pas possible** », précise sa mère.

Aucune place à la rentrée

Fin juin, les résultats tombent : la collégienne se retrouve sur liste d'attente pour l'ensemble de ses vœux. Intégrer le lycée Curie-Corot semble envisageable : elle est cinquième sur une liste d'attente. « **On était un peu inquiet qu'elle n'ait rien mais on nous a dit qu'on serait informé par le lycée**, explique Christine Massé. **Elle a passé l'été sur liste d'attente et on apprend, une semaine avant la rentrée, qu'elle n'a pas de place.** »

La rentrée scolaire passe, la jeune fille n'est inscrite nulle part. « **Il arrive que les souhaits d'orientation des élèves ne correspondent pas aux disponibilités sur un secteur donné** », indique l'inspection d'académie. La famille est démunie. Elle alerte l'académie et essaye de se rapprocher de plusieurs acteurs de l'Éducation nationale pour scolariser sa fille au plus vite. Plusieurs rendez-vous sont organisés avec son ancien collège afin d'essayer de trouver des solutions. « **Les responsables de l'établissement ont essayé de l'inscrire aux lycées de Cherbourg et de Coutances mais il n'y avait pas de place non plus.** » Les jours défilent et l'adolescente est contrainte de rester chez elle alors que la scolarisation est obligatoire jusqu'à 16 ans.

« On est sur du bricolage ! »

Il est ensuite envisagé, faute de mieux, qu'elle rejoigne une section de prévention au décrochage scolaire. « **Elle n'est pas du tout concernée, au contraire, elle fait tout pour être scolarisée ! On est vraiment sur du bricolage !** » Cependant, elle doit d'abord signer une convention avec son ancien établissement afin de pouvoir le rejoindre. Une signature qui ne verra jamais le jour. Le stress monte dans toute la famille. « **Je vais y laisser un bout de ma santé** », confie Christine Massé, qui n'en dort plus la nuit.

Si le redoublement n'était pas envisagé en juin, la famille ne voit plus que cette solution pour scolariser sa fille. Les parents font le tour des collèges des alentours. Comme une éclaircie dans le brouillard, le collège Louis-Pasteur se dit capable d'accueillir l'adolescente. « **On a eu une chance inespérée qu'il y ait une place.** » La jeune fille devrait faire sa rentrée prochainement.

Céline AVOT.



Une adolescente de 15 ans n'a toujours pas d'établissement scolaire presque un mois après la rentrée à Saint-Lô. Ouest France